



# Route nationale N20

Cantons de Neuchâtel, Berne et Fribourg

Tronçon 2 : Thielle – Murten



Office fédéral des routes  
(OFROU)

Filiale d'Estavayer-le-Lac  
Place de la Gare 7  
CH-1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. : +41 58 461 87 11  
[estavayer@astra.admin.ch](mailto:estavayer@astra.admin.ch)

Unité territoriale II  
SIERA  
Place de la Riponne 10  
CH-1014 Lausanne  
Tél. : +41 21 316 71 17  
[info@siera.ch](mailto:info@siera.ch)

Unité territoriale IX  
Rue J.-L. Pourtalès 13  
CH-2000 Neuchâtel

## Route nationale de 2<sup>e</sup> classe – vignette obligatoire :

Gals – Ins

## Route nationale de 3<sup>e</sup> classe – sans vignette :

Thielle – Gals

Ins – Murten

## Description

Le second tronçon de la nouvelle N20 relie le réseau autoroutier existant entre l'échangeur de Thielle (N5) et la jonction de Morat (N1) sur une distance d'environ 15 km.

Entre la jonction de Zihlbrücke et le giratoire d'Ins, le tronçon est aménagé en une semi-autoroute à deux voies sans séparation physique des sens de circulation ni bande d'arrêt d'urgence. Après le giratoire d'Ins et jusqu'à la jonction de Morat, c'est une route à trafic mixte de 3<sup>e</sup> classe qui traverse quelques zones bâties.

## Remarques

Ce tronçon traverse le territoire de trois cantons (FR, BE et NE).

L'unité territoriale IX assure l'entretien des sections bernoise et neuchâteloise (env. 9 km), l'unité territoriale II celui de la section fribourgeoise (env. 6 km).